



DÉCLARATION DE RÉSIDENCE AUX FINS DE L'IMPÔT

(FOREIGN ACCOUNT TAX COMPLIANCE ACT [FATCA] ET NORME COMMUNE DE DÉCLARATION [NCD])

À remplir par le courtier ou le représentant autorisé

Obligatoire pour les comptes non enregistrés (au comptant); la demande peut être refusée si cette section n'est pas entièrement remplie.

Directives : Si le compte n'a qu'un seul titulaire et qu'aucune personne détenant le contrôle n'est tenu de produire une déclaration (pour les comptes d'entité ou de fiducie légalement constituée), veuillez remplir toute la présente section. Si le compte a au moins deux titulaires ou personnes détenant le contrôle tenues de produire une déclaration, veuillez remplir la présente section et une *annexe fiscale* supplémentaire pour chaque cotitulaire et personne détenant le contrôle tenue de produire une déclaration.

Numéro de compte de Placements Mackenzie (si disponible) :

Nom du titulaire du compte :

En vertu de la Partie XVIII de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada),
le titulaire du compte :

n'est pas tenu de produire une déclaration en vertu de la FATCA
(n'est pas un résident ou un citoyen des États-Unis aux fins de l'impôt) ou

est tenu de produire une déclaration en vertu de la FATCA (est un résident
ou un citoyen des États-Unis aux fins de l'impôt) :

Numéro d'identification fiscale (NIF) des États-Unis

 ou

Le titulaire du compte n'a pas de NIF des États-Unis et a accepté de le
demander dans les 90 jours.

En vertu de la Partie XIX de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada),
le titulaire du compte :

n'est pas tenu de produire une déclaration en vertu de la NCD (n'est
pas un résident d'un territoire autre que le Canada ou les États-Unis aux
fins de l'impôt) ou

est tenu de produire une déclaration en vertu de la NCD (est un résident d'un
territoire autre que le Canada ou les États-Unis aux fins de l'impôt)

Indiquez le territoire

et le NIF du territoire

ou la raison de l'absence de NIF :

1 Le titulaire du compte n'a pas de NIF; il le demandera ou l'a demandé, mais
ne l'a pas encore reçu.

2 Le territoire de résidence aux fins de l'impôt du titulaire du compte n'émet
pas de NIF à ses résidents.

À noter : Si le titulaire du compte est tenu de produire une déclaration pour plus
d'un territoire (autre que le Canada et les États-Unis), il doit remplir une *annexe
fiscale* pour chaque territoire supplémentaire.

Vous confirmez que vous fournirez le ou les NIF à Placements Mackenzie dans les 15 jours suivant la réception par le titulaire du compte, sans quoi les opérations dans ce compte pourraient être assujetties à des restrictions.

Si le titulaire du compte est une entité tenue de produire une déclaration, indiquez sa classification :

Personne désignée des États-Unis Personne tenue de produire une déclaration en vertu de la NCD (entité non financière active)

Entité non financière passive*

* Dans le cas d'une entité non financière passive/fiducie légalement constituée **tenu de produire une déclaration**, veuillez remplir et soumettre avec la présente demande une *annexe fiscale* pour chaque personne détenant le contrôle qui est résidente d'un territoire **autre que le Canada** aux fins de l'impôt.

En remplissant la présente section et en fournissant vos coordonnées ci-dessous, vous confirmez que :

- vous avez en dossier une autocertification valide de la résidence aux fins de l'impôt ou, lorsque les règlements applicables le permettent, dans le cas d'une entité, vous avez raisonnablement déterminé la résidence aux fins de l'impôt et la classification de l'entité en vous fondant sur un examen des renseignements en votre possession ou qui sont accessibles au public pour chaque titulaire de compte ou personne détenant le contrôle associée à ce compte, selon le cas :
– vous avez confirmé le caractère raisonnable des réponses au moyen d'autres renseignements obtenus relativement au compte et sur le site Web de l'OCDE, au besoin;
- vous êtes admissible à déterminer le statut demandé à la Partie XVIII et à la Partie XIX, et autorisé à fournir ces renseignements à Placements Mackenzie;
- les renseignements fournis dans le présent formulaire sont à jour, exacts et complets;
- vous convenez d'aviser immédiatement Placements Mackenzie de toute erreur, omission ou modification des renseignements fournis au sujet du ou des titulaires du compte et de la ou des personnes détenant le contrôle.

Nom du courtier

Code du courtier

Courriel

Numéro de téléphone

Date

N'oubliez pas, au besoin, de remplir et de soumettre une *annexe fiscale* pour chaque cotitulaire de compte et personne détenant le contrôle tenue de produire une déclaration.

Remplissez la présente annexe fiscale seulement si le compte non enregistré ou au comptant a plus d'un titulaire ou plus d'une personne détenant le contrôle tenue de produire une déclaration :

- Joignez des pages supplémentaires au besoin.

Numéro de compte de Placements Mackenzie (si disponible) ou nom du titulaire principal du compte (pour les nouveaux comptes) :

Nom du cotitulaire du compte :

En vertu de la Partie XVIII de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*, le titulaire du compte :

n'est pas tenu de produire une déclaration en vertu de la FATCA (n'est pas un résident ou un citoyen des États-Unis aux fins de l'impôt) ou

est tenu de produire une déclaration en vertu de la FATCA (est un résident ou un citoyen des États-Unis aux fins de l'impôt) :

Numéro d'identification fiscale (NIF) des États-Unis

 ou

Le titulaire du compte n'a pas de NIF des États-Unis et a accepté de le demander dans les 90 jours.

En vertu de la Partie XIX de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*, le titulaire du compte :

n'est pas tenu de produire une déclaration en vertu de la NCD (n'est pas un résident d'un territoire autre que le Canada ou les États-Unis aux fins de l'impôt) ou

est tenu de produire une déclaration en vertu de la NCD (est un résident d'un territoire autre que le Canada ou les États-Unis aux fins de l'impôt)

Indiquez le territoire

et le NIF du territoire

ou la raison de l'absence de NIF :

1 Le titulaire du compte n'a pas de NIF; il le demandera ou l'a demandé, mais ne l'a pas encore reçu.

2 Le territoire de résidence aux fins de l'impôt du titulaire du compte n'émet pas de NIF à ses résidents.

À noter : Si le titulaire du compte est tenu de produire une déclaration pour plus d'un territoire (autre que le Canada et les États-Unis), il doit remplir une *annexe fiscale* pour chaque territoire supplémentaire.

Vous confirmez que vous fournirez le ou les NIF à Placements Mackenzie dans les 15 jours suivant la réception par le titulaire du compte, sans quoi les opérations dans ce compte pourraient être assujetties à des restrictions.

Si le titulaire du compte est une entité tenue de produire une déclaration, indiquez sa ou ses classifications :

Personne désignée des États-Unis

Personne tenue de produire une déclaration en vertu de la NCD (entité non financière active)

Entité non financière passive*

*Dans le cas d'une entité non financière passive/fiducie légalement constituée tenue de produire une déclaration, veuillez remplir et soumettre avec la présente demande une *annexe fiscale* pour chaque personne détenant le contrôle qui est résidente d'un territoire autre que le Canada aux fins de l'impôt.

Renseignements sur la personne détenant le contrôle :

Nom de la personne détenant le contrôle :

Adresse du domicile :

Ville :

État/province/territoire :

Code postal/ZIP :

Type de personne détenant le contrôle :

Propriétaire direct

Propriétaire indirect

Administrateur ou cadre

Fiduciaire

Constituant

Bénéficiaire de la fiducie

Protecteur

Toute autre personne qui exerce un contrôle effectif sur la fiducie

La personne détenant le contrôle est : (cochez toutes les cases applicables)

un résident des États-Unis aux fins de l'impôt ou un citoyen des États-Unis. NIF des États-Unis : ou

la personne n'a pas encore de NIF des États-Unis; vous le fournirez à Placements Mackenzie dans les 15 jours suivant sa réception, sans quoi les opérations dans ce compte pourraient être assujetties à des restrictions.

un résident d'un territoire autre que le Canada ou les États-Unis aux fins de l'impôt.

Indiquez le territoire

et le NIF du territoire

ou la raison de l'absence de NIF

1 La personne détenant le contrôle n'a pas de NIF; elle le demandera ou l'a demandé, mais ne l'a pas encore reçu.

2 Le territoire de résidence aux fins de l'impôt de la personne détenant le contrôle n'émet pas de NIF à ses résidents.

Date de naissance (jj/mmm/aaaa)